



inspection académique
Somme **E**

Amiens, le 26 avril 2010

l'Inspecteur d'Académie
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale de la Somme

à

Monsieur Philippe DECAGNY
Syndicat des enseignants UNSA
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

CABINET

Affaire suivie par :
Anita ROSE
Chef de cabinet

Ligne directe : 03 22 71 25 79

Fax : 03 22 80.05.92

Méil. : Ce.cab80@ac-amiens.fr

4, rue Germain Bleuet
BP 2607
80026 Amiens cedex 1

Monsieur le Secrétaire,

J'accuse réception de votre courrier du 20 avril par lequel vous souhaitez avoir des précisions sur la suite apportée à l'empêchement de quelques enseignants à rejoindre leur poste dès la rentrée des congés de printemps à la suite des perturbations du trafic aérien.

J'ai l'honneur de vous confirmer qu'aucune retenue sur salaire ne sera appliquée compte tenu des circonstances particulières indépendantes de la volonté des intéressés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, mes sincères salutations.

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services départementaux
de l'Education nationale de la Somme

Claude LEGRAND